

ARRETE



de composition nominative du Conseil Territorial de Santé Haute Bretagne CTS HB 25/09

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.1434-9, L.1434-10, L.1434-11, R.1434-33 et R. 1434-34;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ; Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 30 juillet 2025 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne – Madame Véronique SOLERE, à compter du 25 août 2025,

Vu l'arrêté du 25 mai 2024 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne portant modification de l'arrêté du 16 mai 2022 portant adoption des territoires de démocratie sanitaire en région Bretagne,

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec

Vu l'arrêté du 13 mai 2025 portant modification de la composition du CTS Haute Bretagne

Considérant la sollicitation de l'Agence Régionale de Santé Bretagne par courrier du 03 février 2022 relative à la désignation des représentants aux conseils territoriaux de santé,

Considérant les réponses des personnes physiques ou morales appelées à siéger, à désigner ou à proposer des représentants au sein des conseils territoriaux de la région Bretagne ;

Considérant les modifications demandées depuis la dernière mise à jour du 13 mai 2025

ARRETE

Article 1er : Le Conseil territorial de Santé Haute Bretagne comprend 50 membres.

Sa composition nominative par collège est modifiée comme suit :

Collège 2a : modification du nom de l'association de rattachement de Michel CORNET

Article 2 : En application de l'article 19 de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 portant modification de l'article L. 1434-10 du code de la santé publique, les sénateurs et députés du département sont membres de droits du Conseil Territorial Haute Bretagne

Article 3 : Nul ne peut siéger au sein du conseil territorial de santé à plus d'un titre.

Article 4 : La durée des fonctions des membres du conseil territorial de santé est fixée à cinq ans, renouvelable une fois, sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R1434-34 du code de la santé publique.

Article 5: Le conseil territorial de santé est constitué d'une assemblée plénière, d'un bureau, d'une commission spécialisée en santé mentale et d'une formation spécifique organisant l'expression des usagers.

Article 6 : La composition, les modalités de vote et les modalités de fonctionnement des formations du conseil territorial de santé sont fixées par son règlement intérieur adopté en assemblée plénière.

Article 7: Le présent arrêté sera complété pour tenir compte des désignations à venir.

Article 8 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 9 : La directrice de la stratégie régionale en santé de l'Agence régionale de santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Région Bretagne.

Fait à Rennes, le 15/09/2025

Pour la Directrice générale La Directrice de la stratégie régionale en santé

Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DU CTS BROCELLIANDE ATLANTIQUE

1°/ Collège des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements

Titulaire	Madame	GIOVANNACCI	NATHALIE	CHU RENNES
Suppléant	Monsieur	CHAMBON	DAVID-XAVIER	FHF
Titulaire	Monsieur	BECHU	YANN	FHP
Suppléant	Madame	BENSOUSSAN	SOPHIE	FHP
Titulaire	Madame	LEMAITRE	CELINE	FEHAP / URIOPSS
Suppléant	Madame	PELLIER	SOPHIE	FEHAP

Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Titulaire	Docteure	LERAY	CECILE	FHF
Suppléant	Madame	PINCON	EMILIE	FEHAP

Titulaire	Docteur	LEVOYER	DAVID	FHF
Suppléant	Professeur	GAUVRIT	JEAN-YVES	FHF
Titulaire	Docteure	LEFEUVRE PLESSE	CLAUDIA	UNICANCER
Suppléant	Madame	PETUREAU	AURELIE	UNICANCER

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médicosociaux

a, itopicooniani	po	ioo iiioiwioo gootioiiiiwii oo t		
Titulaire	Monsieur	JEULAND	DAVID	FHF
Suppléant	Madame	GRIMAUD	AURORE	FHF
Titulaire	Monsieur	DESVENT	SEBASTIEN	UGECAM BRETAGNE PAYS DE LOIRE
Suppléant	Monsieur	FRANGEUL	GILBERT	FEHAP
Titulaire	Monsieur	BRANDEAU	MICKAEL	NEXEM
Suppléant	Monsieur	MOUSSET	VINCENT	URIOPSS
Titulaire	Monsieur	BACHY	JULIEN	FNADEPA 35
Suppléant	Madame	TILY	ANNE-MARIE	FNADEPA 35
Titulaire	Monsieur	LOZACHMEUR	RONALD	UNA BRETAGNE
Suppléant	Madame	MAUDIER	CHRYSTELE	UNA BRETAGNE / ADMR 35

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Monsieur	VEDEILHIE	CLAUDE	ADDICTION France
Madame	CHANTRAINE	AMELIE	IREPS BRETAGNE
MADAME	LE COCQ	ELOISE	AIS 35
Madame	MOREAU	SONIA	ASSOCIATION AIDES
Monsieur	AUDRAS	OLIVIER	FREDON BRETAGNE
Monsieur	LE LETTY	JACQUES	MAISON DE LA CONSOMMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT
	MADAME Madame Monsieur	Madame CHANTRAINE MADAME LE COCQ Madame MOREAU Monsieur AUDRAS	Madame CHANTRAINE AMELIE MADAME LE COCQ ELOISE Madame MOREAU SONIA Monsieur AUDRAS OLIVIER

d) Représentants des professionnels de santé libéraux

Titulaire	Docteur	KERDILES	LOIC	URPS MEDECINS LIBERAUX
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Monsieur	LE HETET	HUBERT	URPS MEDECINS LIBERAUX
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Docteur	LABARTHE	THIERRY	URPS MEDECINS LIBERAUX
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Monsieur	DARTOIS	OLIVIER	URPS MASSEURS KINESITHERAPEUTES
Suppléant	Monsieur	POTIN	MARC-ANTOINE	URPS MASSEURS KINESITHERAPEUTES
Titulaire	Monsieur	VALEAU	ERIC	URPS PHARMACIENS
Suppléant	Monsieur	TCHONLAFI	DIEUDONNE	URPS PHARMACIENS
Titulaire	Docteur	LE BRIZAULT	DOMINIQUE	URPS CHIRURGIENS DENTISTES
Suppléant	Madame	AUTRET-CORMIER	KATELL	URPS ORTHOPHONISTES

e) Représentant des internes en médecine

Titulaire	Monsieur	BEAUDEAU	MATHIEU	INTERNE ANESTHESIE REANIMATION
Suppléant	Monsieur	POIRIER	THIBAULT	INTERNE ANESTHESIE REANIMATION

f) Représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale (centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé; communautés professionnelles territoriales de santé et équipes de soins primaires ; communautés psychiatriques de territoire)

Titulaire	MADAME	METAY	VIRGINIE	FACS BRETAGNE
Suppléant	MONSIEUR	LE CLANCHE	JEAN-FRANCOIS	FACS BRETAGNE
Titulaire	Monsieur	BENARD	PASCAL	FHF
Suppléant	Madamo	DUISSELUT SUILIEDE	∧ NINI⊏	

Suppleant Madame ROUSSELOT-SOULIERE ANNE Titulaire Madame **LEGRAND STEPHANIE ESSORT** Suppléant Monsieur LE NEEL **HERVE ESSORT**

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELLES DE SANTE Titulaire **BEUNEUX** Docteur **FREDERIC**

DE VERN SUR SEICHE

Suppléant En cours de désignation

Titulaire Madame **LEMIERE** NADEGE CPTS DU PAYS DE REDON Suppléant Madame **PATRIS** MAUD CPTS DE LA SEICHE

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

Titulaire En cours de désignation Suppléant En cours de désignation

h) Représentant de l'ordre des médecins

Titulaire Madame **HENRY** ANNE CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE DE Suppléant LE BERRE **THOMAS** Monsieur L'ORDRE DES MEDECINS

2°/ Collège des usagers du système de santé

a) Associations agréées (article L1114-1)

Titulaire	Monsieur	SAVOYE	JEROME	ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE L'AMYLOSE
Suppléant	Monsieur	LERMUZEAUX	FRANCOIS	MAISON ASSOCIATIVE DE LA SANTE
Titulaire	Madame	RAGAIN	ANNIE	ASSOCIATION DES STOMISES
Suppléant	Monsieur	CORNET	MICHEL	ALCOOL ACCOMPAGNEMENT PREVENTION OUEST
Titulaire	Monsieur	PILET	ROMUALD	France REIN
Suppléant	Madame	JOUBERT CORDILLET	MATHILDE	SOS PREMA
Titulaire	Madame	GARY	GWENAELLE	MAISON ASSOCIATIVE DE LA SANTE
Suppléant	Monsieur	RHIOUI	AHMED	MAISON ASSOCIATIVE DE LA SANTE
Titulaire	MONSIEUR	BLANDEL	JEAN YVES	UNAFAM
Suppléant	Madame	SARRET	NICOLE	UNAFAM
Titulaire	Madame	BOULANT	LEA	EPILEPSIE France
Suppléant		En cours de désignation		

b) Associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	Madame	MARCHAND	FRANCOISE	CDCA 35
Suppléant	Monsieur	LE POGAM	ALAIN	CDCA 35
Titulaire	Madame	FORCIOLI	EVELYNE	CDCA 35
Suppléant	Monsieur	MARHEM	RENE	CDCA 35
Titulaire	Madame	THOUVENOT	FRANCOISE	CDCA 35
Suppléant	Monsieur	BRIAND	JEAN-CLAUDE	CDCA 35
Titulaire	Monsieur	RAMET	PHILIPPE	CDCA 35
Suppléant	Monsieur	LAURENT	CLAUDE	CDCA 35

3°/ Collège des collectivités territoriales du territoire de démocratie sanitaire concerné

a) Conseiller régional

Titulaire Monsieur PERRIN STEPHANE CONSEIL REGIONAL Suppléant Madame PATAULT ANNE CONSEIL REGIONAL

b) Représentant des conseils départementaux

Titulaire Madame BILLARD ARMELLE CONSEIL DEPARTEMENTAL ILLE-ET-VILAINE Suppléant Madame QUILAN SYLVIE CONSEIL DEPARTEMENTAL ILLE-ET-VILAINE

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Titulaire Madame HERRY-GERARD GWENAELLE PMI ILLE-ET-VILAINE Suppléant Docteure GINDT-DUCROS AGNES PMI ILLE-ET-VILAINE

d) Représentants des communautés mentionnées aux articles L. 5214-1, L. 5215-1, L. 5216-1, L. 5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

Titulaire Monsieur PIEDVACHE BERNARD AdCF

Suppléant En cours de désignation
Titulaire En cours de désignation
Suppléant En cours de désignation

e) Représentants des communes

Titulaire Monsieur **GILBERT DIDIER** AMF35 Suppléant Monsieur **FORET** ALAIN AMF35 Titulaire Monsieur **BEGASSE JEROME** AMF35 Suppléant Monsieur **PARIS HUBERT** AMF35

4°/ Collège des représentants de l'État et des organismes de sécurité sociale

a) Représentant de l'Etat dans le département

Titulaire Monsieur TRAIMOND GILLES PREFECTURE ILLE-ET-VILAINE Suppléant Monsieur SORGE ARNAUD PREFECTURE ILLE-ET-VILAINE

b) Représentant des organismes de sécurité sociale

Titulaire En cours de désignation

Suppléant Madame MAIGNAN ELISABETH CONSEIL DE LA CPAM 35

Titulaire En cours de désignation Suppléant En cours de désignation

5°/ Collège des personnalités qualifiées

Titulaire Monsieur BRIOT PASCAL UNICANCER

Titulaire Madame ARHANT ISABELLE MUTUALITE FRANCAISE